



**Section FRANCE**

## **BULLETIN ARASITA FRANCE**

**N° 38 février 2018**

### 1 - Le mot de la Présidente

Cher(e)s ami(e)s,

Mes ami(e)s du Conseil d'administration Arasita et moi espérons que vous avez passé d'heureuses fêtes de fin d'année 2017, que cette nouvelle année 2018 a bien commencé pour vous, et qu'elle se poursuivra dans les meilleures conditions.

Nous nous associons de tout cœur aux épreuves et difficultés de ceux et celles d'entre vous qui, malheureusement, souffrent de graves problèmes de santé ou de deuils dans leur famille.

Un grand merci à tous ceux qui nous donnent de leurs nouvelles, paient fidèlement leurs cotisations, et nous adressent leurs vœux de même que leurs félicitations pour notre action. Nous y sommes toujours très sensibles.

Nous souhaitons que les réunions que nous organisons soient l'occasion de nous retrouver nombreux dans la joie et la convivialité.

### 1 - Activités 2017 - réunions des sections Sud Est et Ile de France

L'année 2017 a comporté 2 réunions :

- La réunion Sud Est à Port la Galère le samedi 10 juin 2017
- La festivité Ile de France à l'Hôtel Novotel Porte d'Asnières le samedi 25 novembre 2017

Les comptes rendus de ces réunions complétés par des photos les illustrant figurent en annexes II et III.

En application des décisions prises lors de l'Assemblée générale du 26 novembre 2016 nous n'avons pas tenu en 2017 de réunions effectives du Conseil d'administration ni d'Assemblée Générale. Toutes les décisions relatives à la vie de l'Association ont été prises par échanges de mails entre les membres du Conseil.

### 2 - Activités prévues en 2018

Nous prévoyons en 2018 l'organisation des 2 réunions habituelles, mais en principe, comme déjà pratiqué en 2017, ce sera à prix coutant pour les participants selon les conditions qui pourront être négociées par les organisateurs : Patrick Scetbon pour le Sud Est et Daniel Haumont pour l'Ile de France :

- La réunion Sud Est qui se tiendra comme les années précédentes dans le site superbe de l'Hôtel Club de Port la Galère, à Théoule sur Mer.

La date arrêtée est le samedi 2 juin (déjeuner). La contribution prévue est de 60 euros.

Les participants habituels recevront par Patrick toutes les informations sur cette réunion avec la demande d'inscription. Ceux qui souhaiteraient s'y joindre sont invités à prendre contact avec lui : patrick.scetbon@wanadoo.fr Tel 04 93 36 82 87.

- La réunion Ile de France aura lieu en principe en novembre (lieu et conditions à définir)

### 3 - Ils nous ont quittés

C'est avec beaucoup de tristesse que nous vous faisons part de la disparition de trop nombreux membres de notre Association, amis et anciens collègues.

Nous manquons malheureusement pour ces membres d'éléments biographiques détaillés, et en sommes désolés.

- Gilbert PONS décédé le 15 décembre 2016 à l'âge de 88 ans (nous n'avons eu connaissance de ce décès qu'après la publication de notre bulletin n° 37 de février 2017)

Gilbert Pons est entré à la Sita le 24 octobre 1955 en qualité d'opérateur télétypiste à la Direction Générale rue Théodore de Banville. Après le déménagement à Neuilly il a été affecté aux Services Généraux jusqu'à son départ en retraite le 15 mai 1983.

- Pierre LEFEBRE décédé le 30 mars 2017 à l'âge de 93 ans.

Après une brillante carrière militaire, Pierre Lefebvre est entré à la Sita le 15 juillet 1970 au Service Facturation rattaché à la Direction Financière. Il y est resté affecté jusqu'à son départ en retraite le 31 août 1987.

Avec son épouse, il était un membre très fidèle de notre Association et de ses réunions.

- Louis REY décédé le 6 juillet 2017 à l'âge de 84 ans

Louis Rey est entré au service technique de la Région France le 2 novembre 1961. Après une période d'affectation en Afrique en qualité de technicien à Abidjan, il a été réaffecté au Département des Opérations jusqu'à son départ en retraite le 30 septembre 1997.

Avec son épouse, il était également un membre très actif de notre Association et de ses réunions.

- Chedly REDJEB décédé le 22 septembre 2017 à l'âge de 84 ans

Chedly Redjeb est entré à la Sita en juillet 1957 au Centre de Paris comme opérateur télétypiste. Il a terminé sa carrière à la Direction des Opérations jusqu'à son départ en retraite en 1998

- Jacques LESBARRERES décédé le 11 janvier 2018

Jacques Lesbarrères est entré à la Sita le 1<sup>er</sup> mars 1961 au Service technique du Centre de Paris.

Après une période de détachement à ITS, il a été affecté à Sophia Antipolis jusqu'à son départ en retraite en 1993.

- Jurgen KAMMER décédé en janvier 2018 à l'âge de 81 ans

Jurgen Kammer est entré à la Sita en France le 2 mai 1958. Il a effectué la première partie de sa carrière au Département des Opérations avant son transfert en Allemagne où il a terminé sa carrière.

#### 4 - Cotisation ARASITA France (25€)

La cotisation Arasita 2018 reste fixée à 25 €.

Nous vous rappelons ci-après les modalités de paiement inchangées.

La cotisation peut être payée par chèque à l'ordre de l'Arasita ou par virement sur le compte de l'Association à la banque CIC LAFAYETTE.

En cas de paiement par chèque merci de l'adresser directement au trésorier, à son adresse soit :

Monsieur Jean Denis, 30, rue d'Hauteville, 75010 PARIS

Pour limiter au maximum le transit des chèques et le retard dans leur encaissement, nous vous demandons de privilégier la formule plus simple de virement, en précisant dans ce cas la date du virement par courriel à [arasita.france@orange.fr](mailto:arasita.france@orange.fr).

Nous reproduisons ci-après le RIB de l'Arasita :

| Banque       | Guichet      | N° compte       | Clé       | Devise     | Domiciliation               |
|--------------|--------------|-----------------|-----------|------------|-----------------------------|
| <b>30066</b> | <b>10201</b> | <b>20153801</b> | <b>74</b> | <b>EUR</b> | <b>CIC PARIS LA FAYETTE</b> |

| IBAN (International Bank Account Number) |             |             |             |             |             | BIC (Bank Identifier Code) |                 |
|--|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------------------------|-----------------|
| <b>FR76</b>                              | <b>3006</b> | <b>6102</b> | <b>0100</b> | <b>0201</b> | <b>5380</b> | <b>174</b>                 | <b>CMCIFRPP</b> |

Nous vous rappelons que le paiement de la cotisation Arasita conditionne la possibilité d'inscription aux réunions. Son montant est donc à ajouter au montant du repas pour ceux qui ne l'auraient pas acquittée précédemment.

#### 5 - Rapport moral et financier exercice 2017

Vous trouverez joint au présent bulletin en annexe I le rapport moral et financier de l'exercice 2017.

#### 6 - Annuaire ARASITA

Nous joignons également au présent bulletin l'annuaire des membres Arasita France au 1<sup>er</sup> février 2018. Merci de nous aider à tenir ce document le plus à jour possible en nous signalant tout changement vous concernant, ou dont vous auriez connaissance.

Merci aussi à tous ceux qui ont une adresse courriel ne figurant pas sur ce document de bien vouloir nous la communiquer, ce qui nous facilitera la diffusion des informations.

En effet, dans toute la mesure du possible, nous effectuerons l'envoi des informations ainsi que des bulletins par voie électronique à tous ceux pour lesquels nous disposons d'une adresse courriel. Cela permettra d'alléger les tâches administratives et aussi les coûts d'expédition. Ceux qui souhaiteraient néanmoins conserver des envois papier auront à nous le signaler.

#### 7- Livre de François Jean Beaumont

Après un premier roman « La consigne » ayant pour cadre le Vietnam des années 50 sur fond de guerre, notre ami et ancien collègue François Jean Beaumont vient de publier un nouveau livre « le prince des grillons », un conte dont la trame s'inspire de sa passion pour les combats de grillons qu'il pratiquait pendant sa jeunesse au Vietnam.

Ce livre publié par l'éditeur « Les impliqués », peut être commandé en librairie (prix 12 €)

Nous lui adressons nos chaleureuses félicitations.

Avec l'espoir de revoir beaucoup d'entre vous à nos réunions, nous vous adressons toutes nos amitiés.



A. HAUBERT

## I / RAPPORT MORAL

### A) Moyens de fonctionnement de la section Arasita France

Fort heureusement, nous continuons à bénéficier à la Sita, pour notre fonctionnement, de l'imprimerie et du service courrier dont l'efficacité est remarquable. Ils sont d'autant plus utiles que, sur le plan pratique, le fonctionnement de la section est rendu plus compliqué par l'éloignement et la dispersion géographique des membres du Conseil, avec notamment la secrétaire de la section, Laurence Malhomme, établie désormais en Corse.

Quant à nos moyens financiers, ils sont maintenant très réduits avec l'épuisement progressif de nos réserves.

### B) Composition et organisation du Conseil d'Administration

Daniel HAUMONT a été nommé membre administrateur par l'Assemblée Générale du 26 novembre 2016. Sur sa proposition, il prend désormais en charge l'organisation des festivités Ile de France dans les conditions de coût acceptables à prix coutant pour les participants.

### C) Activités

L'épuisement de nos moyens financiers nous a conduits à faire voter par l'Assemblée Générale du 26 novembre 2016 2 mesures d'économies, applicables à partir de 2017, à savoir :

-la suppression des tenues effectives des réunions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale remplacées par des votes électroniques ou par voie postale.

- l'organisation de réunions à prix coutant pour les participants

Sur ces bases en 2017 nous avons organisé 2 réunions au Sud Est et en Île de France (voir bulletin et annexes II et III)

Nous avons envoyé un bulletin N° 37 de février 2017, et différentes informations et invitations.

## II / RAPPORT FINANCIER

Pour la première fois, la trésorerie de l'Arasita ne nous permettait pas de financer une part importante des frais de repas annuels. Grâce aux mesures définies plus haut nous avons pu réduire drastiquement nos frais généraux, et terminer l'année avec un excédent de 341,70 euros et une trésorerie de 1943,22 euros.

Cela rend possible en 2018 l'organisation de nos deux réunions habituelles, aux mêmes conditions qu'en 2017.

Comme vous pouvez le constater sur le tableau bilan 2017, les cotisations maintenues au taux de 25 euros nous sont indispensables pour faire face aux frais généraux et aux avances à payer lors des réservations pour nos reunions. Nous remercions tous ceux qui les acquittent régulièrement.

## BILAN 2017

### SITUATION FINANCIERE

| BILAN au 12/12/2017          | dépenses       | recettes       | résultat       |
|------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Cotisations                  |                | 1330,00        |                |
| Provence                     | 1551,83        | 1440,00        |                |
| DINER                        | 1503,50        | 1600,00        |                |
| Pourboires                   | 100,00         |                |                |
| Frais Généraux               | 824,20         |                |                |
| Frais / Intérêt de Banque    | 54,80          | 6,03           |                |
| <b>TOTAUX</b>                | <b>4034,33</b> | <b>4376,03</b> | <b>341,70</b>  |
| Trésorerie                   | débit          | crédit         | Disponible     |
| Compte courant au 01/01/2017 |                |                | 1342,60        |
| Livret A au 01/01/2017       |                |                | 258,92         |
| disponible le 01/01/2017     |                |                | 1601,52        |
| DEPENSES 2017                | 4034,33        |                |                |
| RECETTES 2017                |                | 4376,03        |                |
| Compte courant au 31/12/2017 |                |                | 1228,27        |
| Livret A au 31/12/2017       |                |                | 714,95         |
| <b>TOTAL</b>                 |                |                | <b>1943,22</b> |

ANNEXE II  
Section Sud Est réunion du 10 juin 2017

Toujours la mer qui se révèle derrière les grands pins.  
Jean-Paul accueille chaleureusement les participants, avec son extrême gentillesse.  
Monsieur Lalanne, que je remercie particulièrement, arrive bientôt avec les autres convives (vingt-quatre au total cette année) qui se retrouvent avec plaisir pour l'apéritif.

Nous déjeunons dehors sous le beau ciel, à l'ombre des parasols.  
Autour des tables des anecdotes et souvenirs sont échangés dans la bonne humeur.  
Puis vient le temps du discours de notre Présidente, qui nous fait part notamment de la situation financière et du projet de réunion à Paris. Monsieur Lalanne, lors de son allocution, mêle le présent et le passé de la SITA.

Plusieurs participants expriment le désir de se retrouver l'année prochaine dans cet endroit magnifique et c'est ainsi que nous prenons congé alors que le soleil éclaire encore au loin les caps.

Patrick Scetbon

Participaient à cette réunion : Linda Angell, Brigitte et Jacques Blet, Jean Denis, Thérèse et Pierre Flahaut, Andrée Haubert, Ghislaine et Pierre Gaubert, Claude Lalanne, Annie et Jacques Levasseur, Pierre Maréchal, Yvette et Jacques Rondeaux, Marie-Hélène et Jean-Michel Roullier, France et Bernard Ruty, Jean-Paul Schittenhelm, Michael Thwaites, Maurice Wizemberg, Pauline et Patrick Scetbon







ANNEXE III  
Festivité Ile de France du 25 novembre 2017

La festivité Ile de France 2017 a été organisée par Daniel Haumont dans les salons de réception de l'Hôtel NOVOTEL de la porte d'Asnières dans le 17<sup>ème</sup> Arrondissement.

Nous y disposions de 2 salles contigües en étage pour l'apéritif et le repas, du parking de l'hôtel, et d'une petite salle séparée, que nous avons utilisée avant l'apéritif pour une réunion des membres présents du Conseil d'Administration.

Nous avons été déçus du nombre plus réduit que d'habitude de participants, puisque nous n'avons enregistré que 35 inscriptions à comparer avec les 52 de l'année précédente, et, en raison de 4 défections, le nombre effectif de convives a été ramené à 31. Parmi ces convives que nous avons remercié pour leur présence, nous avons eu le plaisir de compter Solly Dwek et René Azoulai. Malheureusement, Monsieur Lalanne, souffrant, avait dû annuler sa participation à son grand regret.

Les convives ont apprécié la qualité de l'apéritif, surabondant, ainsi que celle des mets servis au repas.

Le repas a été interrompu par un discours de la Présidente à René Azoulai à l'occasion de son départ de la Sita.

Mandatée par Monsieur Lalanne, elle lui a exprimé en son nom son amitié, sa sympathie, et sa reconnaissance pour l'excellence de sa collaboration et des services rendus à son côté et plus généralement pour toute la Sita. Il lui souhaite un avenir dont il ne doute pas qu'il sera brillant grâce à son expertise et ses compétences professionnelles très larges.

La Présidente de son côté, au nom des membres du Conseil d'Administration a exprimé également à René Azoulai leurs remerciements chaleureux pour sa présence fidèle aux réunions, l'aide matérielle apportée, et les rapports annuels tellement appréciés sur l'évolution de la Sita, qui nous manqueront beaucoup à l'avenir.

René Azoulai, très ému, s'est déclaré extrêmement touché par ces marques de sympathie ainsi que par tous les témoignages reçus depuis l'annonce de son départ de la Sita. Il restera très attaché à cette Société qui lui a donné une expérience professionnelle extrêmement enrichissante, et gardera des liens avec ses membres notamment dans le cadre de l'Arasita dont il continuera de faire partie.

Après ces discours salués par des applaudissements nourris, le repas s'est poursuivi dans une ambiance très conviviale, avec des promesses d'au revoir l'année suivante.





